

Évry-Courcouronnes, le 29 mars 2022

Bien des membres de nos communautés chrétiennes se sont déjà mobilisés et s'associent à des initiatives locales des municipalités ou associations pour l'accueil des réfugiés ukrainiens, voici quelques informations à connaître :

1. La priorité est d'abord de trouver des lieux d'accueil collectif d'au moins 30 personnes et pour une durée minimum de 2 mois, afin d'assurer une 1<sup>ère</sup> prise en charge et que les personnes et familles puissent être orientées vers une nouvelle étape.
2. Des hébergements chez des particuliers sont aussi recherchés. Il est demandé que l'hébergement puisse avoir lieu dans un logement indépendant et pour au moins 2 mois.

Si vous pouvez offrir un hébergement, vous pouvez contacter :

[pref-hebergement-ukraine@essonne.gouv.fr](mailto:pref-hebergement-ukraine@essonne.gouv.fr)



+ Michel PANSARD  
Évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes